

Journal municipal (*)

Le GUA Mai 2021 N°1

* Titre provisoire,
voir sondage page 8

Le MOT... du maire



Simon Farley

Cher.e.s habitant.e.s du Gua

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le nouveau journal municipal. Sa mise en place répond aux enjeux de ce mandat : **être proche de vous, s'appuyer sur votre participation et répondre à vos besoins pratiques.**

L'installation du marché, l'action menée avec les commerçants, la réalisation de travaux d'urgence sont des réponses à vos attentes de proximité.

Nous travaillons actuellement sur d'autres projets de concert avec la minorité qui nous apporte tout son concours notamment en commission financière. Je suis heureux que nos incompréhensions initiales soient à présent apaisées et que nos efforts convergent dans le sens du bien commun.

Ce nouveau journal vient compléter notre démarche initiée lors des rencontres collectives mises en place dans les hameaux, les rendez-vous individuels hebdomadaires avec les habitants, la diversification des canaux de communication (site internet, Politeia, auxquels nous avons ajouté une page Facebook). Cette démarche reflète ma

volonté d'échanger en permanence et sous toutes les formes avec vous.

Parcourir ce magazine, c'est avoir des informations pratiques sur la gestion communale et la Métro, faire la connaissance des personnes qui sont le visage incarnant la vitalité de notre village, découvrir ses pépites touristiques, prendre connaissance d'informations peu connues, des derniers temps forts du Gua et des projets menés. Soucieux de limiter son empreinte environnementale, le journal est édité sur du papier entièrement recyclé et imprimé avec des encres à base végétale. Vous le verrez aussi nous l'avons voulu interactif et participatif. Nous allons vous proposer d'y contribuer de différentes manières : en lui choisissant son nom, en proposant des sujets. Ce journal est avant tout le vôtre et nous serons à l'écoute de vos attentes et nous vous encourageons à y participer activement.

ZOOM SUR...

le marché

Le marché fait son retour sur la commune

Le 6 septembre 2020, a été inauguré le nouveau marché. **Organisé tous les dimanches de 8h à 12h, il est devenu un rendez-vous hebdomadaire incontournable, de qualité, de proximité, de convivialité, générateur de lien social.** Il trouve toute sa place au sein de la commune sous « la vague » prévue à cet effet lors de l'aménagement de la Place du Centre des Saillants. Vous êtes nombreuses et nombreux à le fréquenter, témoignant du succès de cette initiative pour le plus grand plaisir des exposant.e.s. Pour son lancement, des aménagements ont dû être installés pour respecter les règles sanitaires et protéger le public. Vous y retrouvez de façon permanente : Momo le primeur avec ses fruits et légumes, Lionel et Marie les bouchers-charcutiers (de la commune !), Danièle la fromagère, Nathalie la vendeuse d'œufs,

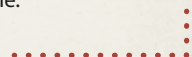
LIEU :
« sous la vague »
Place du Centre
aux Saillants



Marjorie la pâtissière (de la commune aussi), Patrick vendeur d'olives et saucissons, Vincent l'apiculteur (de Miribel-Lanchâtre), Nico avec ses plats cuisinés. D'autres exposant.e.s sont présent.e.s ponctuellement : Stéphanie ostréicultrice avec ses huîtres et ses poissons, Arlette vendeuse de tourtons, et plusieurs autres artisans occasionnels, comme Julien le rémouleur, Cindy, Laetitia, Stéphanie, encore de la commune, qui proposent des

créations artisanales de décoration ou des bijoux fantaisie, Jean-Pierre de Vif et ses caramels au beurre salé, déclinés en plusieurs parfums...

Un remerciement spécial adressé à Pat', jeune retraité, habitant au Genevrey, qui a assuré le dépôt de pains en semaine Place du Centre ainsi qu'à Lionel et Marie qui ont vendu du pain pour dépanner les habitant.e.s le dimanche en attendant la réouverture de la boulangerie.



COMMENT ça marche ?

Le budget de la commune

Qu'est-ce que le budget de la commune ?

Préparé par les élus, membres de la commission des finances, il est soumis au vote du Conseil Municipal. **C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes pour une année.**

Ce budget, nommé budget primitif est prévisionnel. Il peut être modifié ou complété en cours d'année par un vote du Conseil Municipal.

Pourquoi le budget primitif de l'année en cours est voté au Conseil municipal du mois de mars ?
Parce qu'il dépend des comptes de l'année précédente qui doivent être vérifiés.

« règle d'or » :
la commune ne peut pas recourir à l'emprunt pour les dépenses de fonctionnement.

Qui tient les comptes ?

Les comptes de la commune sont tenus en parallèle par :
la comptable de la commune qui vérifie l'affectation des dépenses, fait les vérifications nécessaires à partir des pièces justificatives avant de procéder à l'émission des titres et mandats d'encaissement ou de paiement auprès du Trésor Public qui procède aux opérations demandées.
le Trésor Public qui est l'ordonnateur des recettes et des dépenses, suit en permanence la consommation des crédits et le respect des autorisations budgétaires votées par le Conseil Municipal. En fin d'année, il établit le « compte administratif » qui sert de base pour le budget de l'année suivante.

Il se présente en 2 parties : fonctionnement et investissement.

Budget de fonctionnement :

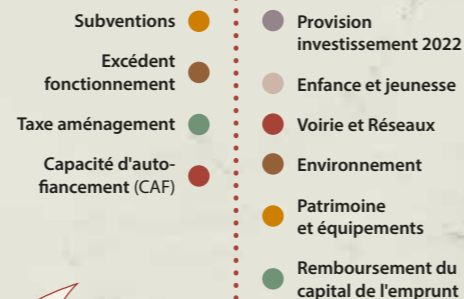
Les dépenses courantes qui reviennent chaque année : charges de personnel, charges générales de fonctionnement (maintenance, petits travaux), intérêts d'emprunts.
Les recettes : taxes foncières, dotations de l'Etat, du Département et de la Métropole.
Un bénéfice doit être dégagé pour couvrir le remboursement des emprunts. Le surplus éventuel sert à l'autofinancement des projets d'investissement (CAF : Capacité d'Auto Financement).

Budget d'investissement :

Les dépenses liées aux projets en cours ou à venir : acquisitions immobilières, constructions, travaux d'amélioration de l'urbanisme, du patrimoine et du cadre de vie.
Les recettes sont les subventions liées aux projets, les dotations d'équipement et le montant CAF dégagé dans les recettes de fonctionnement.
Les emprunts : Le financement des projets est complété, si nécessaire, par le recours à l'emprunt.

INVESTISSEMENTS

RECETTES 303 171 € DÉPENSES 303 171 €



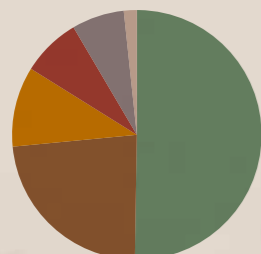
BUDGET PRIMITIF 2021

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 765 012 € dont 220 809 € de CAF



- Excédent (CAF) : 220 809 €
- Services de la Métro : 91 945 €
- Intérêts d'emprunts : 26 600 €
- Charges de personnel : 680 000 €
- Charges à caractère général (dont subventions) : 745 658 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 765 012 €



- Produits exceptionnels : 29 640 €
- Locations : 120 000 €
- Prestations et redevances : 135 000 €
- Résultat 2020 : 183 372 €
- Dotations Etat, Dépt, Métro : 410 000 €
- Taxes perçues : 887 000 €

Plan Pluriannuel d'Investissement : Pour la première fois, la commune du Gua met en place en 2021 un PPI sur 5 ans pour permettre d'initier et de planifier des projets à long terme tout en ayant une meilleure visibilité à moyen terme.

LE SAVIEZ-VOUS

Grainothèque

Un point d'échange de graines en libre-service a vu le jour en mars 2020 à l'intérieur de votre bibliothèque. La biodiversité est à l'honneur : légumes, fruits, fleurs. N'hésitez pas à déposer et récupérer des graines... Un mode d'emploi est à disposition à la bibliothèque.



Grainothèque
graines en
libre-service

Colis de Noël

En 2020, l'équipe du CCAS, accompagnée de bénévoles dynamiques a distribué 139 paniers gourmands pour les habitant.e.s de plus de 75 ans. La distribution fut aussi l'occasion d'échanger avec les aîné.e.s dans le respect des gestes barrières pour le plus grand plaisir de toutes et tous.

Couturière
Yvonne
Trevisanello
mai 2020



COVID 19 - distribution de masques

Près de 4000 masques (certains achetés par la commune, d'autres fournis par la Région et le Département) ont été distribués aux habitant.e.s de plus de 65 ans. Par ailleurs, au plus fort de la crise en mars 2020, quand les masques étaient introuvables, 60 pièces destinées aux agents municipaux ont été fabriquées par des bénévoles du village.

INFORMATIONS pratiques

Rentrée septembre 2021 - inscription à l'école maternelle

La campagne d'admission à l'école est ouverte depuis le 1^{er} mars 2021.

Les inscriptions se font en premier lieu en mairie sur présentation de pièces justificatives.
Pour en avoir la liste exhaustive, contactez l'école maternelle au 04 76 72 33 78 ou par mail à ce.0382866j@ac-grenoble.fr ou consultez notre site <https://www.legua-mairie.fr/inscription-a-lecole-maternelle-des-saillants>.



Périscolaire, cantine

Pour l'ensemble des élèves, la première inscription aux services de restauration scolaire et de garderie périscolaire doit s'effectuer aux agences postales des villages.

Numéros d'urgence

Poubelles, rues et routes :
METRO : 0800 500 027

Eau et assainissement :
Astreinte de la METRO : 06 35 13 18 34

Electricité :
Urgence ENEDIS : 09 72 67 50 38

Gaz :
Urgence GAZ : 08 00 47 33 33

Eclairage public :
MAIRIE : 04 76 72 38 13

Téléphone :
ORANGE : 39 00

Autres événements graves et urgents :
MAIRIE : 04 76 72 38 13

RETOUR en images

16 oct. 2020
Spectacle *Goupil et Face*
(Cie l'Effet Railleur)
Salle polyvalente
10 jours de la Culture
Organisé avec Grenoble
Alpes Métropole



6 sept. 2020
Inauguration du marché,
Place du Centre



2020
Commémoration
du 11 nov. 1918
à Prélénfrey



Déc. 2020
Tests COVID sous-
sol de la mairie
effectués par la
pharmacienne
et les infirmières
du Gua



Mars 2021
CCAS - Distribution
de masques pour les
enfants des classes
élémentaires



2020
1^{ère} réunion de quartier Rue du Gravier



FOCUS sur...

... les travaux du cimetière de Saint Barthélémy

Suite à une forte demande exprimée par les Barthélémioux, la mairie a engagé d'importants travaux d'assainissement au cimetière de Saint Barthélémy.

Le cimetière présentait de lourdes dégradations dues au ruissellement des eaux qui ont entraîné notamment des inondations de caves. Situation insoutenable pour les familles.

Cette opération, d'un montant de près de 10 000 €, a notamment consisté en la

Juil. 2020
Travaux
de drainage



réalisation d'un drainage tout autour du cimetière et la **pose de deux puits perdus de 3,40 m de profondeur**, afin de récupérer les eaux pluviales.

Le bassin a été mis en eau, le robinet a été remplacé par une fontaine plus esthétique et un compteur a été posé.

Quand la situation sanitaire le permettra, une journée participative sera programmée pour refaire les enduits du mur d'enceinte.



31 oct. 2020
Broyage des végétaux à Prélénfrey
Organisé avec Grenoble Alpes Métropole



17 oct. 2020
Déchèterie mobile
à Saint Barthélémy
Organisé avec
Grenoble Alpes
Métropole



Boîte à livres
à Saint Barthélémy



PORTRAIT

Odile Guillot-Bouvier

Pour ce premier portrait, nous saisissons l'occasion du départ à la retraite d'Odile Guillot-Bouvier, une palenchoune qui a travaillé de nombreuses années à la Poste, à la cantine et au périscolaire de l'école de Prélénfrey.

Parlez-nous de votre enfance...

Je l'ai passée à Prélénfrey, dont ma famille est originaire depuis plusieurs générations.

J'entre à 6 ans à l'école de Prélénfrey, dans une classe unique d'une vingtaine d'élèves. Les conditions n'y sont pas faciles, je me souviens des briquettes que la maîtresse mettait à chauffer sous le poêle pour y poser ensuite nos petits pieds gelés l'hiver.

Hors de l'école, les distractions ne sont pas nombreuses : on fait un peu de ski et des igloos autour de la maison, avec les cousins et cousines. L'été, il faut faire les foins, soigner les bêtes.



1972

L'été, Odile Guillot-Bouvier s'occupe des animaux

Quelles études avez-vous fait ensuite ?

Je suis allée au collège de Monestier-de-Clermont comme interne. Je garde un très bon souvenir de mes premiers voyages scolaires : le Mont-Aiguille, Genève et 4 jours à Paris en 3^{ème}. Le mercredi, nous avons des activités : danse folklorique, cuisine... pour égayer la vie dure, surtout au début, en dortoirs de quatre filles.

Je vais ensuite au lycée Louise Michel de Grenoble, en internat. J'y étudie la sténographie et la dactylographie pendant 3 ans. La cadence à atteindre est de 140 mots minute ! Bien plus qu'ensuite où la norme est descendue jusqu'à 80 mots... Le mercredi, je vais faire des achats avec mes copines dans la galerie commerciale de Carrefour.

Quel a été votre premier emploi ?

Chez Grindler, entreprise de cars à Vif (alors située en haut de la rue Champollion). Je passe mon permis dès l'âge de 18 ans et j'hérite de la voiture de mon père. Pour avoir mon indépendance, je loue une chambre à Vif.

Et ensuite ?

En 1984, je prends la suite de ma tante Jeanne comme postière, dans le tout nouveau bureau de poste dans l'école de Prélénfrey, alors que Jeanne travaillait dans le couloir de sa propre maison : souvenirs du standard téléphonique et ses nombreuses fiches !

Le bureau est alors très fréquenté, j'ai de nombreuses tâches liées à la vie associative du village : inscriptions à la piscine, planning du tennis, tickets, je distribue aussi la revue « Le clair foyer » chez les habitants du village. La cabine téléphonique est alors très demandée. La poste est un dépôt de pain jusqu'en 2007 et je donne aussi des renseignements touristiques.

Comment avez-vous terminé votre carrière ?

La mairie ouvre une cantine scolaire et me propose d'y travailler. J'éprouve une grande satisfaction à m'occuper des élèves. J'aime leurs réflexions, leur esprit vif. Puis j'encadre le temps périscolaire du soir, et dès l'année suivante, celui du matin. Je découvre le plaisir de partager les activités manuelles avec les enfants. Les derniers mois furent difficiles à cause de l'épidémie et des consignes à respecter, toujours plus exigeantes. Grâce à une très bonne entente entre toutes mes collègues et les enseignantes, l'équipe a pu faire face dans une bonne ambiance. C'est sans doute ce qui me manquera le plus, mais il faut savoir laisser sa place.



1981

Odile Guillot-Bouvier devant sa première voiture

Nous souhaitons une très bonne retraite à Odile, qui rêve déjà de ses prochains voyages, au bord de la mer ou à l'étranger.

TRIBUNE... de la minorité

Un an écoulé depuis les élections et l'installation de l'équipe de Simon Farley, nouveau Maire du Gua.

Cette pandémie de Covid 19 n'en finit pas avec ses vagues successives. Continuons les bonnes pratiques et les gestes barrières pour contrer ce virus, en attendant les vaccinations massives pour l'éradiquer. Prenez soin de vous et de vos proches !

Concernant le conseil municipal en place, le groupe de la minorité, comme il a d'ailleurs été dit au Maire, compte jouer son rôle avec des remarques constructives et non pas une opposition

Le Gua, plus proche de vous,

systématique n'apportant rien à l'essor de la commune. Nous ne nous opposons pas aux projets de l'équipe en place tant qu'ils répondront aux besoins des administrés.

Nous serons également vigilants quant à la maîtrise de la dépense publique comme nous l'avons fait en votant contre la hausse des impôts et contre l'augmentation conséquente des indemnités du Maire et des adjoints.

Depuis la mise en place de la nouvelle équipe, nous avons sollicité maintes fois le Maire d'être informés, associés et intégrés en tant qu'élus à part entière et

nous déplorons le manque de commissions. Nous ne pouvons que regretter que l'information, pour nos concitoyens et nous, se résume à une page Facebook !

Nous regrettons que les conseils municipaux, à distance et à huis clos ne permettent pas un débat constructif, nous souhaitons durant la période Covid que ces conseils, actuellement le seul moyen d'échange, soient faits en présentiel et ouverts au public, même restreint.

A. Benelle, L. Lequin-Souchon, R. Souchon
leguaplusprochedevous@gmail.com

déc. 2020
Distribution des colis de Noël

INFOS SUR... le CCAS

Qu'est-ce qu'un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ?

Les CCAS d'aujourd'hui découlent d'un long processus d'organisation de l'aide sociale en France. C'est en 1796 que les premiers bureaux de bienfaisance ont été créés et se sont progressivement étendus à l'ensemble du territoire.

Ces établissements ont évolué en bureaux d'aide sociale jusqu'en 1986, date de la loi de décentralisation. Cette loi a transféré une partie des compétences de l'état vers les collectivités territoriales. L'action sociale et médico-sociale est alors placée sous la responsabilité des départements et c'est ainsi que sont nés les CDAS (Département) et les CCAS (Commune).

Comment est organisé un CCAS ?

C'est un établissement administratif public régi par un règlement intérieur et dirigé par un conseil d'administration. Le maire de la commune en est le président. Le conseil d'administration est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes de la société civile, compétentes dans le domaine de l'action sociale. Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune. Un CCAS peut bénéficier de dons, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi.

Quelles sont les missions du CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est le meilleur outil de la municipalité pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit et pour mettre en place des solidarités au sein de la commune.

Le CCAS assure une action générale de prévention et de développement social ainsi que des actions spécifiques dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées existantes envers différents publics : petite enfance, jeunesse, personnes âgées, public en situation de handicap, en insertion.

Qu'en est-il au Gua ?

Le CCAS est présent dans l'accompagnement des démarches administratives liées à diverses problématiques comme par exemple l'obtention de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie... Il est également à l'initiative d'actions sociales telles que les secours d'urgence pour les personnes en grande difficulté. Il peut également financer des temps forts en direction des personnes âgées (repas des « têtes blanches », distribution de colis de Noël), des sorties familiales. Il participe aux frais d'inscription des enfants de la commune au centre de



loisirs de Vif, au financement des portages de repas à domicile.

En 2020, il a également été en première ligne pour se faire le relai des informations liées à la crise sanitaire, et a mis en place une veille sociale.

Il a également actualisé le registre des personnes fragiles et isolées avec pour objectif de constituer un recensement des personnes vulnérables de la commune afin de les prévenir des conséquences d'événement exceptionnel.

Toute personne sans proche à proximité de 65 ans et plus, de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, mais aussi, les personnes adultes en situation de handicap, sont invitées à s'inscrire sur ce registre (en faire la demande en mairie).

NOTRE TERRITOIRE *autrement*

**Promenade du dimanche :
A pied, en marchant, en courant,
à trottinette, en vélo, à cheval,
une promenade tranquille sur
terrain plat, si rare dans nos
villages, en famille, par beau temps.**

En quittant les Saillants par la rue de la Gresse, on passe devant le groupe scolaire, le stade, le terrain de foot, on longe le lieu-dit *Derrière les Trucs* et on continue tout droit pendant 2,5km jusqu'au pont d'Essart-Garin sur le torrent de la Gresse.



La petite route goudronnée longe des prés de part et d'autre, des abris pour chevaux, des sous-bois, et à plusieurs reprises on peut s'approcher de la rivière. Un petit banc de bois à mi-parcours offre un temps de repos. Vous trouverez-vous nez à nez avec un cerf ? Le plus gros chassé le long de la Gresse pesait 232 kg...

Cette balade vous donnera l'occasion, entre juillet et septembre, d'observer les travaux du Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) dans le lit de la Gresse, au niveau de Combelouve (en aval de la Jumenterie). Le SYMBHI va renforcer les berges et créer des chenaux secondaires pour que le torrent puisse dissiper son énergie en cas de forte crue.

Du hameau d'Essart-Garin jusqu'à sa confluence avec le Drac à Varcès, la Gresse s'écoule dans sa plaine alluviale sur 13 km. Les digues sont globalement constituées de matériaux alluvionnaires ne présentant aucune tenue face aux forces exercées par

le cours d'eau en période de crue. Les Saillandous se souviennent de celle du 13 février 1991, la pile du pont flottait, quelques pièces de deux camions furent retrouvées à Vif. Le pont a été doublé par la suite.

Les nouveaux travaux vont permettre de **diminuer le risque d'inondation** et de **rétablir un cours plus naturel de l'eau** de la Gresse. Lors de la dernière crue importante (janvier 2018), on a pu se rendre compte de l'importance de l'entretien de la végétation sur les berges mais aussi de l'espace laissé à la Gresse pour que les écoulements des affluents qu'elle reçoit puissent être supportés.



2018 Crue de la Gresse

SONDAGE

A vous de choisir !

**Quel nom pour le journal municipal ?
Quelles informations traiter ?**

Comme vous le savez, l'équipe municipale souhaite pleinement associer les habitant.e.s à certaines décisions de la commune. Dès lors, pourquoi ne pas vous laisser choisir le nom du journal municipal qui est avant tout le vôtre ? Ce premier numéro n'a pas encore de nom définitif et vous donne l'occasion de voter pour celui

que vous préférez. Le prochain numéro à paraître à l'automne arborera fièrement celui pour lequel vous aurez voté.

Nous vous donnons également la possibilité de choisir les sujets que vous voudriez lire dans les prochains numéros. Informations pratiques, découverte du village, besoin d'en savoir plus sur un sujet qui

concerne la commune ? Dites-nous ce qui vous intéresse et nous tenterons d'y répondre dans le prochain numéro.

Choisissez parmi les 3 options suivantes le nom que vous préférez et faites-nous part de vos suggestions de sujets à traiter. Merci à vous.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Choix du nom du journal municipal du Gua :

- Journal du Gua
- Le Gua aujourd'hui
- Le Ma Gua Zine

Propositions de sujets à traiter :

.....
.....
.....

Pour voter, vous pouvez déposer le bulletin dans les boîtes aux lettres des agences postales de Prénfrey ou des Saillants, à la mairie ou bien voter par mail legua38communication@gmail.com - *Réponse attendue avant le 30 juin 2021.*